

Religion

Démission suspecte à la tête des protestants suisses

À la suite du départ d'un membre de l'Exécutif de l'Église évangélique réformée de Suisse, les Églises cantonales veulent des clarifications.

Anne-Sylvie Sprenger
Protestinfeo

«Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on a affaire à une situation nébuleuse», lâche Marie-Claude Ischer, présidente du Conseil synodal (exécutif) de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV). Le 24 avril, les délégués au Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) ainsi que les présidences des Églises cantonales ont appris, en deux temps, la démission de la pasteur Sabine Brändlin, membre du Conseil (exécutif) de l'EERS.

Par communiqué, la pasteur bâloise annonçait sa soudaine démission en invoquant «des raisons personnelles» et «des divergences insurmontables». Le Conseil de

l'EERS s'en est lui tenu à annoncer le départ «d'un de ses membres», sans le nommer, précisant juste que cette démission «est liée à un dossier en cours», duquel cette personne «s'est récusée à cause d'une possible partialité». «Pour des raisons de protection de la vie privée, aucune autre information ne peut être donnée pour le moment.»

Des explications qui n'ont pas satisfait les directions des Églises réformées du pays, telle l'Église vaudoise, qui a déposé une interpellation commune avec d'autres Églises cantonales, pour réclamer des clarifications concernant «le conflit considérable» alors soupçonné au sein de leur Exécutif national. «Ces explications très lacunaires et laconiques de la part de l'EERS nous laissent présager qu'il y a de grosses difficultés au sein du Conseil», formule Marie-Claude Ischer. Différents éléments viennent renforcer la suspicion d'une affaire de taille, comme le soulève l'interpellation. «Contrairement à l'usage, la communication de l'EERS n'exprime par ailleurs aucun regret ni remerciement.»

«Muselée»

Contactée, la démissionnaire se refuse à tout commentaire. La présidente de l'Église vaudoise

«Ces explications très lacunaires nous laissent présager qu'il y a de grosses difficultés au sein du Conseil»

Marie-Claude Ischer
Présidente du Conseil synodal de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud

n'est pas surprise: «Je pense qu'elle est certainement muselée, qu'elle ne peut rien dire de plus car ça risque de se retourner contre elle.» Dans leur interpellation, les Églises cantonales demandent d'ailleurs des précisions sur les termes employés par le communiqué de l'EERS. «Récusation, partialité, motifs personnels et protection de la vie privée relèvent de différents contextes juridiques. De quel genre de dossier s'agit-il?» «C'est la grande question, expose Marie-Claude Ischer. S'agit-il d'un problème avec un dossier, ou ce conflit concerne-t-il une personne, ou le comporte-

ment d'une personne? Les incidences ne seront pas les mêmes.»

En tout, ce sont douze questions très pointues qui sont adressées au Conseil de l'EERS, comme «quelle personne est-il ici question de protéger?», «qui réclame la protection de la vie privée?», mais aussi s'il faut s'attendre à ce que des moyens financiers soient réclamés pour de potentiels «frais d'avocat». «Il nous paraissait important, en tant que l'une des plus grandes Églises cantonales, de montrer notre souci de clarification face à cette démission étrange. Ce manque d'information vient à laisser circuler les spéculations et rumeurs», regrette-t-elle.

De son côté, le Conseil de l'EERS promet d'analyser les questions posées et de donner dans les délais requis réponse au Synode, qui se tiendra de manière virtuelle, le 15 juin. Mercredi soir, au moment de boucler cette édition, la présidence du Synode s'emparait à son tour de l'affaire, annonçant qu'elle allait, «après avoir constaté l'existence d'événements d'une grande portée et complexité, sur lesquels il est indispensable de faire la lumière», proposer à ses membres l'institution d'une commission temporaire «ayant le mandat d'effectuer toutes les investigations nécessaires dans ce sens».

Blonay veut augmenter ses ressources en eau

Services industriels
La Municipalité demande 300'000 francs pour étudier des sites aquifères avec un intérêt de captage.

L'eau potable est un bien précieux qu'il convient d'entretenir et de développer. Forte de ce constat, la Municipalité de Blonay veut étudier des sites présentant un intérêt de captage. Cette opération permettra d'estimer à chaque endroit le gain attendu en quantité d'eau et les coûts pour y parvenir. «N'étant pas autonomes avec nos ressources actuelles, nous achetons, principalement en été, une quantité non négligeable d'eau aux fournisseurs des réseaux auxquels nous sommes reliés (ndlr: Service intercommunal de gestion, Communes de Lausanne et de Saint-Légier)», explique Dominique Martin, syndic.

Et ces achats ont un coût: 145'000 francs par an en moyenne sur la dernière décennie. Le changement climatique fera certainement évoluer ce chiffre. Tout comme l'évolution prévisible de la population. Blonay comptait 3218 habitants en 1982, 4479 en 1996 et en dénombre 6200 à ce jour. À l'avenir, les réserves de terrains à bâtir pourraient potentiellement accueillir près de 8000 résidents en 2035. Les problèmes rencontrés récemment dans les sources communales (accidents et suspicion de pollution) ont aussi démontré aux édiles communales l'importance de disposer de multi-

ples lieux de captage. Les derniers ouvrages réalisés sur la commune sont ceux du Crépon (galerie en 1982) et de Chantemerle (1996).

Les projets seront analysés en deux temps. La première étape sera consacrée à la reconnaissance hydrogéologique de surface (levés hydrogéologiques, cartographie sur le terrain, consultation de la documentation existante, cadastre des sources). La seconde comprendra des investigations complémentaires (examen vidéo des captages, sondages à la pelle mécanique, repérage géométrique) et la réalisation d'avant-projets de captages par des ingénieurs spécialisés.

En service, abandonnées ou privées, toutes les sources seront prises en considération afin d'évaluer leur potentiel. «Certaines de nos installations en service sont à rénover, d'autres pourraient être simplement améliorées, voire doublées», commente Dominique Martin. Par le passé, la Commune a abandonné certaines sources dont le rendement était faible ou la qualité aléatoire. Ces sources seront réévaluées, afin qu'aucune ressource ne soit négligée. Si le potentiel de certaines sources privées, souvent peu utilisées, est mis en évidence, la Commune est prête à entrer en négociation avec les propriétaires. Elle s'est attaché les services d'un hydrogéologue chevronné, qui lui a fait part de son optimisme quant à la découverte de nouvelles ressources, notamment grâce à des techniques modernes de captage. **Claude Béda**

PUBLICITÉ

24 heures | Livre

24 heures et les éditions Cabédita vous proposent



Je commande _____ exemplaire(s) de **Vaudoiseries Des mots en scène**

au prix abonné(e) 24 heures de Fr. 24.-* au prix non abonné(e) de Fr. 29.-*

N° d'abonné(e) obligatoire _____

Nom _____ Prénom _____

Rue/N° _____

NPA/Lieu _____

Date _____ Signature _____

* TVA incluse. Frais de port en supplément pour 1 exemplaire Fr. 5.-. Le livre sera directement adressé avec la facture par les éditions Cabédita.

• **Ce bulletin de commande est à retourner à:**
Tamedia SA
Marketing 24 heures
Avenue de la Gare 33
1001 Lausanne

• **Commande par internet:**
livre.24heures.ch
• Dans la limite des stocks disponibles

Vaudoiseries Des mots en scène

(Format: 24 x 16,5 cm, 120 pages)

Le langage usuel des Vaudois, tout comme celui des autres cantons romands, est une mine de plaisir. Autant pour ceux qui l'emploient que pour leurs interlocuteurs.

Cet ouvrage se veut agréable et offre un accès illustré à ces mots et expressions du terroir vaudois, tout en expliquant clairement leurs significations.

Les nombreuses scènes que cet ouvrage contient mettent en avant des lieux et édifices caractéristiques de nos villages.

